

Mimizan, le vendredi 14 février 2020

Monsieur le Président de la
Communauté des Communes de Mimizan

à

MAIRIE DE MIMIZAN

avenue de la Gare

40200 MIMIZAN

Nos Réf : TECH-XF-VF-2020/13146

BORDEREAU D'ENVOI

| | | | | |
|--|---|------------------------------------|--|------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Pour transmission | <input checked="" type="checkbox"/> Pour suite à donner | <input type="checkbox"/> Pour avis | <input type="checkbox"/> Pour notification | <input type="checkbox"/> En retour |
|--|---|------------------------------------|--|------------------------------------|

| Nombre de pièces | Désignations des pièces | Observations |
|------------------|--|----------------------------|
| 3 | - courrier -bordereau de réponse -plan du site | Bordereau à nous retourner |

Vous en souhaitant bonne réception,

Le secrétariat du Service technique





Mimizan, le jeudi 13 février 2020

Monsieur le Président de la
Communauté des Communes de Mimizan

à

COMMUNE DE MIMIZAN
2 avenue de la gare
BP 20004

40200 MIMIZAN

Nos Réf : TECH-XF-FM-SB-VF-2020/13073

Objet : demande d'autorisation de réhabilitation des berges du courant

Monsieur le Maire,

Les berges du courant de Mimizan sont soumises à de fortes sollicitations qui dépendent des dynamiques fluviales, maritimes et de l'occupation des berges. Souhaitant concilier les enjeux touristiques et d'aménagement urbain, aux enjeux environnementaux de préservation du milieu, la Communauté de Communes s'est lancée en 2013, dans la définition d'une stratégie locale de gestion des risques érosion et submersion.

La communauté de communes de Mimizan prévoit ainsi la réalisation de travaux de confortement des ouvrages et des berges sur un linéaire s'étendant du pont des Trounques au débouché en mer du courant

- la consolidation de l'existant pour le secteur littoral (à l'aval du pont du courant) et l'espace de transition (à l'amont du pont du Courant jusqu'au parc d'hiver). Ce scénario s'articule autour de travaux de confortement des ouvrages existants dégradés (enrochement désorganisé, éléments béton



déstructurés, usure des pieux, etc...) et de rechargement pluriannuel en sable (dune Sud, Plage du Courant).

- la réalisation d'un tunage bois en terrasses successives, en amont du parc d'hiver.

Vous trouverez en pièce jointe un plan général décrivant ces travaux qui sont prévus sur cinq années consécutives à partir du second semestre 2020. Les travaux sur les ouvrages s'effectueront entre le mois de septembre et le mois de mars. Les opérations de rechargement en sable seront mises en œuvre au printemps.

En préalable à la réalisation de ces travaux, il est nécessaire de bénéficier des autorisations environnementales. Ayant déjà fait l'objet d'une demande d'examen au cas par cas, le projet n'est pas soumis à une évaluation environnementale. Il est néanmoins soumis à autorisation au titre d'un dossier loi sur l'eau et à déclaration d'intérêt général. La zone d'étude étant directement concernées par deux sites Natura 2000, le projet est également soumis à une évaluation des incidences Natura 2000. Ces dossiers s'accompagneront d'une enquête publique, qui sera organisée au premier semestre 2020.

Le courant de Mimizan est un cours d'eau non domanial, il ne relève pas du domaine public fluvial et n'appartient alors ni à l'Etat, ni à une collectivité territoriale. Ainsi, conformément à l'article L. 215-2 du Code de l'Environnement, le Courant appartient aux propriétaires des deux rives ou jusqu'à la moitié du cours d'eau s'ils sont différents.

Par conséquent, pour compléter notre dossier loi sur l'eau, nous avons besoin de recueillir votre autorisation pour la réalisation des travaux de confortement des berges du courant.

Mes services restent à votre disposition pour tout complément d'informations.

En vous remerciant pour votre collaboration, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de mes sentiments distingués.

Xavier FORTINON
Président de la communauté de Communes
de Mimizan



X F. L

COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES



DE MIMIZAN

BORDEREAU DE REPONSE

Travaux de confortement des berges du courant

Nom :

Prénom :

Adresse :

Monsieur,

J'ai bien reçu votre courrier portant sur les travaux de confortement des ouvrages et berges du courant de Mimizan. Par la présente, je vous donne mon accord pour réaliser ces travaux sur la parcelle :

N° parcelle :

Fait à : Le

Signature :

Merci de retourner dans les plus brefs délais , ce coupon réponse complété à l'adresse suivante :

Communauté de Communes de Mimizan, 3 avenue de la gare 40200 Mimizan

- Surveillance de l'évolution des berges
- Surveillance des ouvrages existants
- Consolidation / amélioration des ouvrages existants
- Réparation à l'identique des ouvrages existants
- Création de nouveaux ouvrages (tunage bois)

